

NOTE EXPLICATIVE TABLEAU 4 D

Ce tableau présente des solutions pour le recours d'une victime étrangère d'un accident survenu en France, dans le cadre de la 4ème Directive.

Lorsque ce recours n'est envisageable, au titre de la 4ème directive, ni contre le tracteur, ni contre la remorque, il renvoie vers l'organisme ou l'assureur compétent. Si un recours est à la fois envisageable dans le cadre de la 4ème directive et du Règlement Général les solutions Règlement Général doivent être consultées sur le tableau « Système carte verte » également joint à la circulaire n° du 2013

**ACCIDENT DE LA CIRCULATION EN FRANCE - 4 D
SAISINE, PAR UNE VICTIME RESIDENTE EEE : DE L'ASSUREUR / REPRESENTANT OU PAR L'OID DE LA VICTIME**

| | Tracteur français assuré | Tracteur français non assuré | Tracteur non identifié | Tracteur EEE stationné assuré | Tracteur EEE stationné non assuré | Tracteur hors EEE section II - identifié carte verte valide | Tracteur hors EEE section II - identifié sans carte verte | Tracteur hors section II et III identifié assuré (contrat assurance frontière) | Tracteur hors section II et III identifié non assuré |
|---|--|---|---|---|---|---|--|--|--|
| Remorque française assurée | * représentants des assureurs de la remorque ou du tracteur * assureurs du tracteur ou de la remorque * si double absence de réponse motivée (ARM) recours de l'Organisme d'indemnisation du pays de la victime (OIDV) contre l'OID français | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre l'OID français car subsidiarité du FGAO | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre l'OID français car subsidiarité du FGAO | * représentants des assureurs de la remorque ou du tracteur * assureurs du tracteur ou de la remorque * si double ARM, recours de l'OIDV contre l'OID du pays du tracteur, car subsidiarité de l'OID français | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre l'OID français | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre BCF, car subsidiarité de l'OID français | * représentant de l'assureur de la remorque. * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre l'OID français | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre le BCF, au titre de l'assurance frontière étrangère ou française, car subsidiarité de l'OID français | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre l'OID français |
| Remorque française non assurée | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID français car subsidiarité du FGAO | FGAO | FGAO | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID du pays du tracteur car subsidiarité du FGAO | * Fonds de Garantie du tracteur car subsidiarité du FGAO | BCF au titre du tracteur car subsidiarité du FGAO au titre de la remorque | * FGAO au titre de la remorque | * BCF au titre du tracteur si assurance frontière étrangère ou *Assurance frontière française car subsidiarité du FGAO au titre de la remorque | FGAO au titre de la remorque |
| Remorque non identifiée | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID français car subsidiarité du FGAO | FGAO | FGAO | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID du pays du tracteur car subsidiarité du FGAO | * Fonds de Garantie du tracteur car subsidiarité du FGAO | BCF au titre du tracteur car subsidiarité du FGAO au titre de la remorque | * FGAO au titre de la remorque | * BCF au titre du tracteur si assurance frontière étrangère ou *Assurance frontière française car subsidiarité du FGAO au titre de la remorque | FGAO au titre de la remorque |
| Remorque EEE stationnée et assurée | * représentants des assureurs de la remorque ou du tracteur * assureurs du tracteur ou de la remorque * si double ARM, recours de l'OIDV contre l'OID du pays de la remorque car subsidiarité de l'OID français | BCF au titre de la remorque car subsidiarité du FGAO au titre du tracteur | BCF au titre de la remorque car subsidiarité du FGAO au titre du tracteur | * représentants des assureurs de la remorque ou du tracteur * assureurs du tracteur ou de la remorque * si double ARM, recours de l'OIDV contre l'OID du pays du véhicule choisi | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre l'OID du pays de la remorque ou contre le Fonds de Garantie du pays du tracteur | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre l'OID du pays de la remorque | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre l'OID du pays de la remorque | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre l'OID du pays de la remorque | * représentant de l'assureur de la remorque * assureur de la remorque * si ARM de l'assureur de la remorque, recours de l'OIDV contre l'OID du pays de la remorque |
| Remorque EEE stationnée non assurée | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre le Fonds de Garantie du pays de la remorque car subsidiarité de l'OID français | BCF au titre de la remorque car subsidiarité du FGAO au titre du tracteur | BCF au titre de la remorque car subsidiarité du FGAO au titre du tracteur | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID du pays du tracteur ou contre le Fonds de Garantie du pays de la remorque | * Fonds de Garantie du pays du tracteur ou de la remorque | * Fonds de Garantie du pays de la remorque | * Fonds de Garantie du pays de la remorque | * Fonds de Garantie du pays de la remorque | * Fonds de Garantie du pays de la remorque |
| Remorque hors EEE section II carte verte valide | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID français | BCF au titre de la remorque car subsidiarité du FGAO au titre du tracteur | BCF au titre de la remorque car subsidiarité du FGAO au titre du tracteur | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID du pays du tracteur | * Fonds de garantie du pays du tracteur | BCF | BCF | BCF | BCF |
| Remorque hors EEE section II - identifiée sans carte verte | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * Si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID français | FGAO | FGAO | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID du pays du tracteur | * Fonds de Garantie du pays du tracteur | BCF | FGAO | BCF | FGAO |
| Remorque HORS section II et III identifiée assurée (contrat assurance frontière) | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, saisi de l'assureur frontière car subsidiarité de l'OID français | *BCF au titre de la remorque si assurance frontière étrangère ou *Assurance frontière française car subsidiarité du FGAO au titre du tracteur | *BCF au titre de la remorque si assurance frontière étrangère ou *Assurance frontière française car subsidiarité du FGAO au titre du tracteur | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID du pays du tracteur | * Fonds de Garantie du pays du tracteur | BCF | BCF | BCF | BCF |
| Remorque hors section II et III identifiée non assurée | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * Si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID français | FGAO | FGAO | * représentant de l'assureur du tracteur * assureur du tracteur * si ARM de l'assureur du tracteur, recours de l'OIDV contre l'OID du pays du tracteur | * Fonds de Garantie du pays du tracteur | BCF | FGAO | BCF | FGAO |